

1971 – 2011 UN BEAU JUBILE POUR LES 40 ANS DE L'ENTREPRISE CLAUDE FAVRE SA

Cette société, une des doyennes de notre village, est issue de Louis Favre et fut créée en 1954 puis reprise, suite à son décès subit en 1971, par son fils Claude, alors en stage en Angleterre, avec la bénédiction des autorités d'alors, qui ne voulaient pas voir disparaître une PME.

En 1987, changement de raison sociale en Claude Favre S.A. avec succursale à Yverdon et Lausanne. Elle occupe actuellement 21 personnes dont 3 apprentis.

C'est le vendredi 23 septembre que la société, pour fêter ses 40 ans d'existence, s'est réunie à Juraparc, sous la conduite appréciée d'André Blanc pour la visite, suivie d'un apéritif. Ensuite, direction Le Poteau et départ à pied pour Grange-Royet.

Sous un soleil magnifique, ponctué de quelques visites imprévues... de guêpes, un délicieux repas, concocté par M. Rindlisbacher du Café du Mt-d'Or est servi en plein air.

Une partie officielle a permis de remercier et féliciter tous les collaborateurs pour leur engagement et l'excellent travail fourni. Les jubilaires suivants ont été fêtés à cette occasion :

- Daniel Chardon, chef d'équipe pour 40 ans
- Philippe Cote, chef d'équipe pour 30 ans
- Gérard Parraux, aide ferblantier pour 25 ans
- et bien sûr Claude Favre pour 40 ans

Une attention a été remise aux fidèles employés avec remerciements pour leur longue et fructueuse collaboration.

A ce jour, la société est dirigée à Lausanne par Joël Lise et pour Vallorbe et environs, par Luca Pasquali. Claude Favre fait partie du Conseil d'administration.

L'enseigne ne passe jamais inaperçue depuis des décennies et la société s'est fait une excellente réputation dans les domaines ferblanterie-couverture-isolation-revêtement de façade-protection contre la foudre et échafaudage (le site est à visiter sur www.claude-favre.ch)



*De gauche à droite
Philippe Cote 30 ans, Claude Favre 40 ans, Daniel Chardon 40 ans*

Les connaissances professionnelles de l'entreprise sont dispensées à des Maîtres d'ouvrages ainsi qu'à des architectes. Pour ce faire, elle dispose de chefs d'équipe capables de gérer les chantiers et d'ouvriers qualifiés avec plusieurs années d'expérience. Pour la relève, des apprentis sont formés régulièrement dans le but de renforcer l'attrait de la profession.

Au bureau, le travail est essentiellement ciblé sur le développement de l'entreprise, l'organisation des chantiers et surtout à préparer soumissions et devis, souvent accompagnés de renseignements sur les détails techniques et des métrés.

La concurrence est vive et a quelquefois des effets néfastes, cela concerne notamment les conditions d'accès aux marchés, les conditions d'exécution ainsi que la lutte contre le travail au noir.

Il s'agit de convaincre et de démontrer le risque des situations non maîtrisées, dû à une pression excessive sur les prix, de garantir et défendre des professions de qualité dans un environnement maîtrisé. Cela se traduit également par un contrôle strict et des moyens pour sanctionner toute forme de concurrence déloyale car elle péjore le marché dans son ensemble.

En conclusion, toute l'équipe de Claude Favre SA est fière d'appartenir

à une société de dimension normale où il fait bon travailler ensemble en fournissant des prestations dans les règles de l'art.

Nous ne pouvons que souhaiter à cette entreprise quadragénaire, dynamisée par un corps et une âme jeunes, longue vie et plein succès !

Anne-Françoise Champod •
Correspondante

